



Résiliation inscription cours privé 1er année de PACES

Par **hestelju**, le **23/01/2017** à **16:08**

Bonjourrrrrj'ai inscrit ma fille à des cours privés pour une licence de PACES. j'ai regardé la brochure sur internet qui proposait un pack pour deux semestres. j'ai renvoyé la fiche d'inscription avec 8 chèques pour un paiement échelonné; j'ai coché la case stipulant que j'accepte l'inscription et ses conditions. rnje viens de résilier le 20/12 pour le deuxième semestre car ma fille trouve que les cours ne l'avancent pas. la résiliation est refusée car il est stipulé à la fin de la brochure qu'il fallait résilier avant le 13/11/2016.rnrnlorsqu'on a regardé la brochure on ne s'est pas douté que des conditions d'annulation seraient inscrites en fin de page. rna savoir que ma fille était mineure lors de la signature et que maintenant elle est majeure.rnNe peut on pas trouver une solution pour ne pas payer le deuxième semestre, ma fille ne souhaite pas poursuivre les cours inutiles.rnrndans l'attente

Par **morobar**, le **23/01/2017** à **19:43**

Bonjour,rnJe ne vois pas comment vous pourrez éluder le paiement puisque l'école est en possession des chèques.rnL'opposition est interdite, les chèques n'étant ni perdus ni volés.rnAlors attention à vous engager prudemment sur la voie bancaire et ayez à l'esprit que l'école peut à tout moment déposer les chèques restant à l'encaissement.